

L'atelier de philosophie, un outil pédagogique à l'épreuve de la détention

Justine Bouchet, éducatrice à la protection judiciaire

"La philosophie c'est un truc de dingue (...) c'est des gens qui ne sont pas d'accord".

Introduction

La parole est au coeur de notre société. Elle nous définit d'abord comme individu et comme citoyen. Elle nous permet d'être en interaction avec le monde environnant. La parole permet de dire, d'exprimer, de questionner, d'apprendre, de transmettre. Il existe une difficulté chez les adolescents à s'exprimer. Quelles sont alors les relations qu'ils entretiennent avec la parole ? Avec les mots ?

A la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), les adolescents pris en charge se situent plus dans l'agir que dans le verbal. En effet, cette administration du Ministère de la Justice prend en charge les mineurs sous main de justice, à savoir ceux qui ont commis des actes délictuels ou criminels. Sa fonction est éducative, et s'opère dans un cadre pénal. Les professionnels ont vocation à accompagner, éduquer, réinsérer les mineurs qui sont en conflit avec la loi et plus généralement avec la société. L'ordonnance du 2 février 1945 qui traite de la question de la justice des mineurs dit : "Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice. La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains".

Les mineurs sous main de justice ou dits délinquants se trouvent pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse car il y a eu un passage à l'acte. Ce passage à l'acte peut être décrit comme pulsionnel. La pulsion, c'est "la poussée inconsciente des tendances organiques". En étant dans un état de l'ordre du pulsionnel, les adolescents s'éloignent de la pensée. Ainsi, l'expression de la violence, qu'elle soit verbale ou physique, peut être perçue comme le symptôme de l'impossibilité qu'ont les adolescents à mettre en mots.

En tant qu'éducatrice à la protection judiciaire je me suis posé la question suivante : comment pouvons-nous accompagner les jeunes vers un état de pensée structurée afin de faire d'eux des citoyens aguerris ? Afin de répondre à l'extrait de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, et surtout en tant qu'ancienne étudiante en philosophie, ma proposition fut celle de l'atelier de philosophie. J'ai voulu faire le pari que la pratique de la philosophie pourrait leur offrir un espace de parole où ils pourraient expérimenter et surtout apprendre à élaborer, réfléchir et mettre en mots leur rapport au monde.

L'atelier philo pour mineurs incarcérés

Je travaille initialement en milieu ouvert, mais la spécificité de mon service est la gestion du quartier mineur de la prison du secteur. Nous appelons cela l'intervention éducative en Maison d'Arrêt. Ainsi,

ma mission est aussi d'intervenir auprès de mineurs incarcérés. En France, la loi autorise l'incarcération des mineurs à partir de 13 ans.

Ce quartier mineur a une capacité de 18 cellules, soit 18 mineurs puisque l'encellulement individuel est obligatoire. Au sein de cette maison d'arrêt, on trouve d'autres administrations comme l'Education Nationale et les unités de soin (AHP), et bien sûr la Protection Judiciaire de la Jeunesse, soit quatre éducateurs à temps plein et une psychologue à mi-temps. Je m'y rends deux mardis par mois, deux journées dédiées à la philosophie.

J'aimerais, avant d'entrer dans le vif du sujet, faire part d'une théorie importante qui a été avancée par Laurent Mucchielli, sociologue, dans son ouvrage *Sociologie de la délinquance*. Il explique que le passage à l'acte délictuel ou criminel est un moyen de fuir un état dépressif chez les individus, et que lorsqu'ils n'ont plus la possibilité de passer à l'acte comme lors d'un temps d'incarcération par exemple, il y a le risque qu'ils puissent sombrer dans un état dépressif.

Ce point de vue est important à prendre en compte au regard de l'incarcération des mineurs. L'enfermement et l'isolement viennent réveiller des états critiques auxquels les mineurs n'ont pas l'habitude de se confronter. Il y a une forme d'ennui, dû à l'isolement, qui est très présente et où les émotions peuvent être parfois décuplées. L'incarcération peut alors être un moment, un temps dont il faut se saisir pour pousser les adolescents à la réflexion.

L'atelier de philosophie avec les mineurs incarcérés a plusieurs objectifs. Le premier est de développer l'esprit critique des adolescents et de leur permettre de pouvoir nuancer tant leur regard que leur discours sur le monde environnant. L'idée est qu'ils puissent sortir d'un regard binaire où tout serait soit noir ou blanc, soit bien ou mal. L'atelier de philosophie a également pour vocation de développer des aptitudes à communiquer, à analyser et surtout à se faire comprendre. En ce sens, il peut répondre au besoin d'exister des adolescents, mais dans une posture différente que celle de l'identité délinquante. L'idée est que le temps philosophique puisse également participer à la construction de l'individualité et de la citoyenneté des mineurs. Nous tentons de leur apprendre à s'interroger, à remettre en question et cela les aide à devenir des citoyens éclairés sur le monde. Et bien évidemment, un des axes de l'atelier de philosophie est également d'éviter la récidive, puisque c'est une des missions de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les lieux

Pour tous ceux qui pratiquent la philosophie, nous savons que le lieu et l'espace dans lequel nous allons pratiquer est fondamental pour faciliter la prise de parole et la mise en réflexion. Néanmoins, en prison, le choix est quelque peu limité. Le quartier mineur de la maison d'arrêt se compose de deux parties. Une première située au premier étage qui se nomme la "zone hébergement". C'est là que sont les cellules des mineurs ainsi que le bureau des surveillants pénitentiaires. Cela se présente comme une longue coursive éclairée, avec de part et d'autre les portes des cellules. La seconde partie est située au rez-de-chaussée dans un bâtiment annexe. Pour y accéder il faut traverser un long

couloir extérieur, délimité par deux murs de plusieurs mètres de haut, avec au-dessus du concertina (fils barbelés coupants). Au bout, se trouve la "zone activité" composée du bureau des éducateurs, d'une salle d'entretien, d'une salle de sport, de deux salles de classe et d'une salle polyvalente. Les ateliers de philosophie se déroulent dans la salle d'entretien. La lumière y entre peu. La fenêtre qui donne sur l'extérieur est floutée et des barreaux y sont fixés. A l'extérieur, c'est la cour de promenade. Le silence n'existe pas, ou plus.

Une participation individuelle

Les adolescents participent de façon individuelle aux ateliers de philosophie. Pourquoi ? Parce que d'une part le cadre de la détention ne permet pas toujours de pouvoir rencontrer les mineurs sur des groupes. En effet, certains d'entre eux sont soit "isolés", soit en gestion individuelle : ils n'ont pas le droit d'être en interaction avec les autres mineurs. D'autre part, la participation de façon individuelle à l'atelier de philosophie permet de travailler des objectifs qui ne sont pas toujours accessibles au groupe, notamment avec des profils de mineurs qui ont souvent commis des actes criminels. L'individualité va dans un premier temps permettre au mineur d'être disponible et investi dans l'atelier. Il se retrouve dans de meilleures conditions afin d'entamer une réflexivité sur le monde.

Enfin, l'animation de l'atelier de philosophie se fait en binôme. Ce binôme se compose d'un éducateur (moi-même) et d'un psychologue. La fonction de psychologue n'est pas indispensable, mais elle apporte une approche et un regard différents. L'importance est surtout qu'une triangulation s'opère dans l'atelier de philosophie. Si une tierce personne n'est pas présente, la triangulation va s'opérer avec le support sur lequel nous allons travailler, à savoir un texte ou une image.

Une méthode maïeutique

La méthodologie employée est plutôt conventionnelle à la pratique de la philosophie : la maïeutique. C'est la méthode d'animation, à mon sens, la plus propice à la mise en réflexion, surtout dans le cadre d'une discussion philosophique en binôme ou trinôme. La maïeutique est "l'art de faire accoucher les esprits", qu'on retrouve dans les ouvrages de Platon, philosophe grec et disciple de Socrate. Maïa est la déesse de la fertilité et elle est associée à la croissance et l'accouchement. Je trouve la définition de Paul Foulquié et Raymond St Jean dans leur Dictionnaire de la langue philosophique: "La maïeutique est une méthode socratique reposant apparemment sur l'interrogation et se proposant d'amener un interlocuteur à prendre conscience de ce qu'il sait implicitement, à l'exprimer et à le juger".

Ainsi, dans mon positionnement, je pose de nombreuses questions afin que le mineur se rende compte seul de ses manques de précision et de ses contradictions. L'idée est de le guider dans sa réflexion, de tirer les fils de sa pensée, afin qu'il puisse énoncer quelque chose de clair. L'idée n'est pas de lui apporter une réponse, mais qu'il puisse arriver lui-même à une conclusion raisonnée.

Une démarche "éthicologique"

Parallèlement à la méthode d'animation qui est la maïeutique, ma démarche et mon positionnement sont éthicologiques. C'est Pierre Fortin, dans son ouvrage *La morale, l'éthique, l'éthicologie*, qui décrit l'éthicologie comme "l'analyse du discours moral ou éthique qui permet de distinguer les temps forts des phénomènes discursifs, notamment en termes de valeurs et de normes". J'essaie donc d'être dans l'analyse du discours. Je ne tends pas à être dans un positionnement moral en renvoyant au mineur ce qui serait bien ou mal dans son énoncé, ni de le ramener à une certaine éthique avec un discours prophétique voire utopique en lui disant "il faudrait". Avec une posture éthicologique, je dois essayer de rendre compte et de mettre en lumière ce qui est en jeu dans la dynamique morale ou éthique de l'adolescent. En effet, l'éducateur, dans l'animation de l'atelier de philosophie, ne doit pas être dans une posture de jugement ou d'appréciation. Il doit essayer d'être dans une démarche constructive en donnant du sens à ce que dit le mineur. Il faut réussir à questionner le jeune sans être dans une attitude moralisatrice, mais aussi le mettre face à ses contradictions.

Les contenus : des sujets de réflexion

Enfin venons-en au contenu des ateliers de philosophie. Je m'efforcerai de présenter certaines thématiques abordées dans les ateliers, et d'en donner pour chacune des exemples significatifs de ce qui peut se jouer dans certains d'entre eux.

1) Le premier atelier proposé aux adolescents incarcérés porte toujours sur le même sujet, à savoir la **création d'une société idéale**. Avant même de présenter la consigne, j'essaie d'instaurer un climat de bienveillance, en allant chercher le mineur dans sa cellule et en l'installant dans la salle d'entretien. Je procède ensuite à un recueil des représentations sur ce qu'il pense de la philosophie. L'idée est qu'il puisse élaborer une définition avec ses mots. Souvent, les mineurs pensent ne pas savoir ce qu'est la philosophie, mais lorsqu'on les invite à énoncer quelque chose, leur réponse est souvent très juste. Une fois ce brainstorming terminé, j'explique brièvement aux adolescents d'où vient le mot philosophie avec un point sur l'étymologie. Une fois que nous sommes d'accord sur ce que représente pour nous la philosophie, j'énonce la consigne avec bienveillance. L'adolescent doit construire sa société idéale. Pour ce faire, il dispose d'une île, c'est-à-dire un territoire délimité par de l'eau, qui lui appartient. Sur cette île, il n'y a jusqu'à présent aucune société, aucune loi. Il en est le chef et doit y construire une société qui serait idéale selon ses propres attentes et représentations. Il doit alors énoncer cinq droits et cinq devoirs qui lui apparaissent fondamentaux pour bien vivre sur son île. Il peut énoncer tout ce qu'il veut tant qu'il est en mesure d'expliquer ses choix.

Afin d'illustrer à quoi pourrait ressembler ce premier atelier de philosophie, j'ai décidé de retranscrire ce qu'on pourrait appeler une démonstration de maïeutique.

Nous appellerons l'adolescent Amine, il a 17 ans. Le premier devoir qu'il a mis sur son île c'est le devoir de respecter tout le monde. Pour lui le respect est une valeur très importante. Dix minutes plus tard il dit dans l'échange :

Amine : "Dans mon île par contre y'a un truc que j'veux pas. Les homosexuels ils ont pas le droit d'être là. Ha ouais ça c'est interdit chez moi hein ils peuvent pas s'aimer".

Educatrice : "D'accord, je prends note. Néanmoins il y a quelque chose que je ne comprends pas. Au début de l'atelier tu m'as dis qu'il y avait une chose très importante pour toi, le respect. Est-ce qu'en interdisant les gens du même sexe de s'aimer tu as l'impression de les respecter ?"

A : "Bah oui madame, c'est pas pareil ça".

E : "D'accord, alors je vais te donner un exemple. De quelle origine es-tu ?"

A : "Je suis marocain".

E : "Alors, si par exemple en France on disait dans la loi qu'il faut respecter tout le monde mais qu'on disait, bon les marocains on les respecte aussi, par contre ils ne viennent pas en France, c'est mieux qu'ils restent chez eux. Est-ce que tu aurais l'impression d'être respecté"

A : ...

E : "C'est pour cela qu'il va falloir que tu rétablisses un peu de cohérence sur ton île, tu ne crois pas ? Soit tu enlèves le devoir de respecter tout le monde, soit tu revois le dernier argument que tu as énoncé. Je te propose qu'on y réfléchisse ensemble".

Au cours de notre échange, sans que je n'induisse au mineur que l'homophobie n'était pas l'attitude la plus respectueuse à adopter, ce dernier a finalement décidé d'instaurer le mariage pour tous sur son île. Au-delà même de la méthode de la maïeutique je trouve que cet exemple souligne également la rigueur éthicologique que se doit d'adopter l'animateur, afin de ne pas braquer le mineur et l'accompagner, à son rythme, à une réflexion plus raisonnée.

A la fin de l'atelier, je propose à l'adolescent de pouvoir donner un nom à son île et lui sera remis, quelques semaines plus tard, une petite fiche plastifiée avec le contenu de son propos. Ensuite, un point de conclusion est fait, afin de savoir si le jeune a apprécié ou non ce moment et s'il souhaite y participer de nouveau. Dans 70 à 80% des cas, les mineurs souhaitent continuer à venir aux ateliers de philosophie. On leur demande aussi s'il y a des sujets qu'ils aimeraient travailler en particulier, mais bien souvent il est difficile pour eux de se laisser aller à l'imagination et de s'autoriser à proposer quelque chose qui viendrait d'eux.

2) Le second atelier proposé aux adolescents s'articule en fonction des problématiques repérées et des desiderata ou non des mineurs. Il est important de ne pas mettre les adolescents en difficulté et que cet espace reste ludique et pédagogique. Si le mineur a fait preuve d'une bonne capacité d'élaboration et de peu de difficultés de projection, nous pouvons lui proposer un sujet. Les sujets que nous proposons habituellement sont "En quoi la violence peut-elle être une bonne chose ? Que faire face à un dilemme ? Peut-on être sûr d'avoir raison ?".

Concernant les ateliers de philosophie avec un sujet, je vous propose de suivre le cheminement réflexif d'un jeune renommé Davy. Il avait précédemment déjà participé à un atelier de philosophie où il avait dû élaborer sa société idéale. Lors du second atelier de philosophie, nous lui proposons deux sujets afin que l'adolescent ait la possibilité de choisir et ce peu importe le support (image, texte, sujet, etc.). Cela est plus sécurisant pour lui car il ne se sent pas enfermé dans un exercice qui pourrait lui apparaître trop difficile. Ce jour-là, Davy a choisi le sujet " **En quoi la violence peut-elle être une bonne chose ?**".

La première chose qui lui est proposée dans le cadre de cet atelier est de définir les termes du sujet. Au cours de la discussion, Davy parvient alors à différencier plusieurs types de violence : la violence physique, la violence verbale et enfin la violence psychique. La dernière n'allait pas forcément de soi pour le mineur, donc nous avons dû le stimuler dans sa réflexion. Enfin, une fois que tous les termes du sujet sont définis, nous proposons à l'adolescent de donner des exemples et des contre-exemples pour illustrer le sujet. Nous n'induisons jamais le mineur à prendre un exemple personnel mais plutôt de convoquer son imaginaire. Néanmoins, s'il souhaite faire appel à sa propre expérience, cela lui est tout à fait possible.

Le premier exemple donné par Davy est plutôt simple mais cohérent : la légitime défense. En effet, si l'on fait appel à de la violence pour se défendre lorsqu'on est attaqué, cela peut être une bonne chose, car elle nous permet de sortir d'une situation délicate. Au cours de la première partie de l'atelier de philosophie, Davy convoque en majorité des exemples qui sont en lien avec la violence physique mais au fur et à mesure, il parvient à entrer dans une réflexivité un peu plus détaillée sur la question. Il nous demande à un moment donné s'il lui est possible de parler de lui. Cela est souvent plus facile pour les adolescents que de faire fonctionner leur l'imaginaire, notamment quand ils sont face à des sujets difficiles. J'autorise Davy à donner un exemple qui concerne son expérience.

Ce dernier avait alors envie de nous parler du choc carcéral. Après avoir défini le choc carcéral comme un état proche de celui de l'état dépressif, Davy nous explique que selon lui le choc carcéral peut être vécu comme violent. C'est comme ça que, lui, l'a vécu. Et cette violence, qui est une violence psychique, lui a permis de réfléchir sur ses actes et donc de se remettre en question. Davy en arrive à la conclusion que la violence du choc carcéral l'a aidé à grandir et à changer. Je n'ai au cours de ce paragraphe retranscrit que brièvement l'échange que nous avons eu avec Davy dans le cadre de cet atelier. Néanmoins, ce qui est important de retenir, c'est le cheminement intellectuel qu'il a été capable d'adopter tout au long de notre discussion. La conclusion à laquelle il est arrivé a été possible grâce au support de la philosophie. Le processus avait sûrement déjà été opérant avant qu'il s'investisse dans l'exercice philosophique, mais l'atelier lui a permis de mettre en mot sa pensée. La verbalisation et le questionnement ont donc rendu ce processus de réflexion effectif.

Des images

Nous ne proposons pas systématiquement des sujets de réflexion aux mineurs. En effet, si l'adolescent a témoigné de plus de difficultés à mettre en mot et à comprendre, nous lui proposons

de faire un travail autour d'une ou plusieurs **images**. Le support visuel permet de les rassurer, la question du vide de la pensée ne se pose plus et la première partie de l'atelier, qui sera alors descriptive, vient les sécuriser psychiquement.

Des textes sur le doute

Lorsque les mineurs n'ont pas montré de difficultés particulières de compréhension, nous leur proposons de pouvoir travailler sur des textes de Descartes. Ces textes sont majoritairement proposés aux mineurs qui se trouvent dans des problématiques de radicalité. Les textes choisis sont le début de la 2nd Méditation Métaphysique et la 4^e partie du Discours de la méthode. Ces deux textes traitent de la question du doute, de la vérité et donc du cogito ("je pense donc je suis"). Ces thématiques sont très intéressantes à introduire avec les mineurs radicalisés. Plus haut dans l'article je parlais de la difficulté à mettre en mots de certains mineurs. En ce qui concerne les mineurs incarcérés pour des problématiques de radicalité, la construction est quelque peu différente. En effet, au-delà de la capacité d'élaboration, que ces adolescents ont déjà plus ou moins, ils ont eu beaucoup de questionnements et ils n'ont pas trouvé d'interlocuteur pour y répondre. Ces questionnements étant trop prégnants et donc angoissants, ils se sont alors tournés vers des dogmes qui leur apportaient des certitudes. La certitude étant beaucoup plus sécurisante que le doute à l'adolescence. Descartes permet de réintroduire le doute dans le fonctionnement psychique de ces adolescents, et surtout de restituer leur identité individuelle qui s'est effacée.

1) Le premier exemple sera nommé Youssef. Cet adolescent est incarcéré pour "association de malfaiteurs en vue de commettre un acte terroriste". L'atelier de philosophie où nous introduisons les **textes de Descartes** est le troisième atelier de philosophie. La problématique repérée lors des deux précédents ateliers est l'incapacité de Youssef à parler en son nom et dire ce qu'il pense. Il se rattache sans cesse au dogme. Il y a donc très peu de place pour la nuance dans son discours. Nous lui proposons alors de lire les deux textes de Descartes qui correspondent à deux pages d'un livre format poche. Je ne vais pas retracer l'intégralité de nos échanges, mais juste fournir deux anecdotes qui témoignent de ce qui a pu se jouer pour ce mineur au cours de cet exercice. La première est que, après avoir lu le texte, Youssef nous dit qu'il n'aurait pas dû sécher les cours de français lorsqu'il était au lycée. Cela est peut-être sans lien pour l'instant avec le cogito de Descartes, mais c'est la première fois que le mineur s'autorise à nous dire quelque chose de lui.

Par la suite, alors que nous avons un peu avancé dans l'étude de ce texte, Youssef commence à nous parler de son perroquet qui est en cage. La première chose qu'il fera en sortant, c'est de le libérer. Effectivement, le lien avec le doute de Descartes est pour l'instant flou, mais à partir de ce moment et dans les ateliers de philosophie, Youssef s'est montré sous un tout autre angle. Il a commencé à parler en son nom et n'a plus convoqué des dogmes afin de justifier sa pensée. Il a commencé à nous livrer quelque chose de l'ordre de sa propre expérience et réflexion, dénuées de toute orientation radicale préétablie.

2) Comme second exemple, j'aimerais parler d'un mineur incarcéré pour les mêmes faits. Néanmoins, ce mineur faisait partie d'un courant d'ultra-droite. La radicalité est différente, mais le processus interne reste le même. L'adolescent, Paul, choisit donc la 2nd Méditation Métaphysique. Une fois qu'il s'est imprégné du texte, nous le reprenons ensemble, phrase par phrase, mot par mot parfois. Il essaie de comprendre, il questionne et nous l'accompagnons dans son raisonnement. A un moment donné dans l'échange, alors que nous avons bien avancé dans l'étude du texte de Descartes, je demande à Paul ce qu'il pense de tout ça.

J'essaie de le mettre dans une posture active : si toi tu avais été Descartes, et que tes objectifs avaient été similaires, est-ce que tu aurais employé la même méthode ? Doubter est-il une bonne chose ? Peut-on être sûr même d'exister par le simple fait que nous pensons ? Paul se met en réflexion, il se pose vraiment la question. Puis il me dit qu'il est d'accord avec Descartes, car "s'il avait douté dans sa vie, il ne serait pas en prison aujourd'hui".

Avec ma collègue, nous étions très surprises de l'analogie employée par le jeune homme ici. Le support philosophique employé, à savoir, un extrait d'un ouvrage de Descartes, lui a permis de déconstruire le discours radical dans lequel il se confondait depuis quelques temps. Ce processus de déconstruction était sûrement déjà entamé, mais Paul est parvenu à faire des liens forts entre son fonctionnement psychique et l'exercice philosophique du doute.

Références théoriques

Pour conclure cet article, je vais faire référence à certains concepts théoriques. Notamment à Lev Vygotsky dans son ouvrage *Pensée et langage*, qui définit le dialogue et les interactions comme un besoin fondamental pour le développement psychique. Il parle notamment du concept de dialogisme. Le dialogisme c'est la pratique du dialogue et à force de le pratiquer et donc d'être en interaction avec le monde, la pensée se développe. Ainsi, l'enfant ou l'adolescent tend vers le monologisme, c'est-à-dire qu'il va être en capacité d'émettre un discours seul. Je pense que ce dont parle Lev Vygotsky, à savoir que le dialogisme permet de tendre au monologisme, est un des objectifs de l'atelier de philosophie. Par le dialogue, le mineur va être à terme en capacité d'être autonome dans ses prises de parole, le monologisme étant une des conditions pour être un citoyen éclairé.

J'aimerais également mettre en avant le concept d'étayage développé par Jérôme Bruner dans *Le développement de l'enfant, savoir-faire, savoir-dire*. Il parle notamment de l'interaction de tutelle qui se met en place entre un adulte et un enfant ou un adolescent. Au cours de cette interaction, l'adulte essaie d'amener l'enfant à résoudre un problème seul. Cette interaction de tutelle s'instaure par la place de l'éducateur dans l'atelier de philosophie décrite ci-dessus, et également par le processus de la maïeutique. Ainsi, si l'on suit le raisonnement de Jérôme Bruner, la médiation sociale s'exerce sur un mode communicationnel, rendu possible en prison par l'atelier de philosophie. Comme Lev Vygotsky, Jérôme Bruner pense que le concept d'étayage vise l'autonomie dans la pensée.

Ainsi l'apprentissage dans le cadre de l'atelier de philosophie se forme sur la base de l'interaction et de la communication. Mais de quel apprentissage s'agit-il ? L'objectif est que les adolescents s'initient à l'apprentissage de la citoyenneté, apprennent à être des entités pensantes.

Conclusion

J'apprends beaucoup des jeunes et ce sont eux qui me poussent à développer mes compétences. Ils me surprennent chaque jour avec leur capacité à se saisir de l'atelier de philosophie.

Dans les représentations communes, les jeunes incarcérés, issus majoritairement de milieux défavorisés, sont souvent associés à la pauvreté intellectuelle, alors que quand ils sont stimulés, ils peuvent produire des choses très intéressantes et riches de sens sur le plan de la pensée. L'intérêt de la médiation de l'atelier de philosophie est de mettre cela en lumière.

Il y a cependant certains facteurs qui peuvent parasiter le travail mis en place par l'atelier de philosophie, comme le temps d'incarcération et les aléas inhérents à la détention. Néanmoins, il faut être motivé et cette approche philosophique, qui prend peu à peu une ampleur importante auprès de certaines administrations, mérite d'être développée et de se faire une place légitime dans les lieux de privation de liberté.

Il existe une vraie richesse chez cette jeunesse, qu'il est nécessaire d'éveiller en tant que travailleurs socio-éducatifs. Cette jeunesse, c'est le monde de demain, et la philosophie permet, à mon sens, de leur donner accès au bien-vivre, au bien-être. Ce bien-être, c'est la capacité à pouvoir se positionner justement dans la société, avec équilibre et raison.